

# MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SST







Personnes formées SST



### iiii Groupe:

- 4 personnes minimum
- 10 personnes maximum



#### Lieux :

- Corbas (69)
- Grenoble / Eybens (38)
- Vos locaux

# Renseignements, inscriptions

formation@camira.fr 04.72.23.01.20

SIRET : 41318959800050 N° activité : 82690562469 MAI : 2024-12



# **Objectifs:**

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- · Assimiler la conduite à tenir en cas d'accident
- Protéger la victime et les autres personnes exposées aux risques persistants
- Examiner la victime
- Faire alerter / alerter les secours en appliquant les procédures prévues
- Secourir la victime dans l'attente des secours médicaux
- Développer un esprit de prévention



# Obligations légales et recommandations

- Code du travail articles R 4224-15 et R 4224-16
- Documents de référence et guide technique INRS



# **Validation**

- Évaluation pratique en fin de stage selon la grille INRS
- Délivrance d'un certificat SST



# **Renouvellement:**

 Selon les directives des CARSAT, ces stages doivent se faire selon une périodicité de 24 mois pour rester Sauveteur Secouriste du Travail



# Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie active, essentiellement basée sur :
  - des études de cas concrets (accidents de l'année écoulée ou intervention éventuelle des secouristes)
  - des mises en situation
- Mannequins équipés pour réanimation cardio-pulmonaire (adulte, enfant, bébé)
- Défibrillateur Automatique Externe (D.A.E. tel que D.E.A., D.S.A.)
- Supports audiovisuels et interactifs



### Lunettes

• Lunettes de vue pour la lecture



# Certification et agréments

CAMIRA est habilité par l'INRS en tant qu'organisme formateur SST

# Sauveteur Secouriste du Travail



# MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SST



# Programme de la formation

### I. Introduction

- Les missions du secouriste du travail dans et hors de l'entreprise
- La prévention dans l'entreprise et l'étude des risques particuliers
- Les accidents du Travail dans l'établissement ou dans la profession

# II. Protéger une situation d'accident :

- Persiste-t-il un danger :
  - Mécanique ou chute de personne ? Électrique ? İncendie ou explosion ? Atmosphère toxique ou irrespirable
- Sans s'exposer :
  - Supprimer ou isoler le danger, Baliser la zone dangereuse, Dégagement d'urgence
- Protection des populations en cas d'alerte (sirène)

#### III. Examiner la victime et faire alerter

• Déceler une urgence vitale : Est-ce que la victime saigne abondamment ? s'étouffe ? répond aux questions ? respire ?

### IV. Faire alerter

- Organisation des secours dans l'entreprise :
  - Qui prévenir ? comment prévenir ? message et transmission?
- Organisation des secours publics :
  - Qui appeler hors de l'entreprise en fonction des consignes?
  - Mobilisation des témoins
  - Accès des secours

## V. Secourir

Au cours de chaque cas pratique, rappel des méthodes d'examen, explication et justification des gestes enseignés

- La victime saigne abondamment compression manuelle, pansement compressif, garrot
- La victime s'étouffe :
   Intervention sur les adultes, enfants, nourrissons par apprentissage des tapes dans le dos, compression abdominale, compression thoracique

### V. Secourir (suite)

- La victime se plaint d'un malaise :
  - mettre au repos, reconnaître, apprécier et transmettre à un médecin les signes d'un malaise (AVC, accident cardiaque,...)
- La victime se plaint de brûlures :
  - brûlures thermiques, chimiques, d'origine électrique
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements :
  - éviter aggravation traumatisme, maintien rachi cervicale
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment :
  - déterminer la gravité de la plaie, faire soins correspondant en fonction du type
- · La victime ne répond pas, mais elle respire :
  - mise sur le côté (PLS)
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas :
  - réanimation cardio pulmonaire (RCP) sur les adultes, enfants, nourrissons et utilisation d'un défibrillateur cardiaque

### 6 - Prévenir

- Notion de base en matière de prévention
  - Définition accident de travail, de trajet, maladie professionnelle
- Le mécanisme de l'accident (danger, phénomènes dangereux, situation dangereuse, événements dangereux, risque)...
- Les principes généraux de prévention
- **i**dentifier et informer des situations à risque en lien avec les accidents
- Se situer dans le plan d'organisation de la prévention de l'établissement
- Proposer des actions de prévention

### 7 - Evaluation

 Évaluation formative et certificative des stagiaires, lors des cas concrets



Dates de formation dans nos locaux



- + Maximisation du temps de pratique sur mannequin, mannequin connecté, DAE
- + Outils pédagogiques interactifs
- + Matériel de pratique d'intervention sur les étouffements